



Volailles de race Suisse

Procès-verbal de la Conférence des présidents et des préposés

(Eleveur)

Samedi, 1er février 2020

Lieu Restaurant Rössli, Kempptalstrasse 52, 8308 Illnau

Début 9.30 heures

Exposés:

- **Présentation du directeur des ventes UFA**, orateur Rolf Steffen
- **Concept de biosécurité** "De l'extérieur vers l'intérieur: transmission des agents pathogènes par les oiseaux sauvages ", oratrice Dr. méd. vét. FVH Sarah Albini
- **Nationale Winterthour décembre 2020**, orateur Urs Weiss

Après le dîner pris en commun, offert par Volailles de race Suisse, se déroulera à 13h30 la Conférence des présidents et des préposés.

Ordre du jour

1. Présence et élections des scrutateurs
2. Procès-verbal de la CPP du 2 février 2019
3. Domaine des expositions
 - a) Nationale 2020, Winterthour
4. Domaine de la formation
5. Assemblée des délégués 2020
 - a) Informations générales
 - b) Propositions (selon statuts art.8 al.3)
Règlement de formation
6. Membres et Europe
7. Suggestions et voeux
8. Communications
Directives pour les indemnisations des clubs de race
9. Divers

Au nom du comité de Volailles de race Suisse, le président JM Tièche salue les personnes présentes au restaurant Rössli, à Illnau, à l'occasion de la Conférence des présidents et des préposés 2020. Il salue tout particulièrement les trois orateurs : Mme la Dr Sarah Albini de l'Institut de bactériologie vétérinaire de Zurich, M. Rolf Steffen de la Maison UFA et M. Urs Weiss, président du CO de l'Exposition nationale 2020. Il adresse un merci tout particulier à Petits animaux Zurich pour l'organisation de la CPP.

Déroulement de la réunion

Cette année nous revenons à l'ancienne formule : des exposés intéressants le matin et la partie administrative l'après-midi. Le comité de Volailles de race Suisse a engagé

différents orateurs pour traiter des thèmes intéressants. Trois thèmes véritablement importants pour l'avenir de la fédération et pour la santé animale dans nos poulaillers, Après les exposés du matin, nous nous retrouverons pour l'apéritif, suivi du dîner. A 13.30 heures commencera la partie administrative de la CPP. Les frais pour le dîner, y compris les boissons, sont pris en charge par Volailles de race Suisse.

Avec le thème de la biosécurité et de la santé animale, n'oublions pas que l'épée de Damoclès pend toujours au-dessus de nos têtes, en effet des cas de grippe aviaire ont été annoncés sur les territoires de plusieurs pays européens. Il s'agit de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Tchéquie, de l'Ukraine et de l'Allemagne.

L'OSAV a émis une recommandation. Cette lettre est à disposition en allemand et en français. Les personnes présentes sont priées d'emporter ces feuilles, de les étudier et de garder un œil sur la situation.

Après l'excellent dîner, le président ouvre la partie administrative de la Conférence des présidents et des préposés 2020.

Il constate que l'invitation avec l'ordre du jour et les cartes de vote pour la réunion de ce jour, selon l'article 13 des statuts, ont été envoyés dans les délais par le secrétariat de Petits animaux Suisse à Zofingue.

Il souhaite une cordiale bienvenue au président d'honneur Martin Wyss et à tous les membres d'honneur de Volailles de race Suisse. Il salue le président de Petits animaux Suisse, Urs Weiss, le président de Lapins de race Suisse, Peter Iseli, et Sandra Lanz, du secrétariat fédératif de Petits animaux Suisse.

Excuses

Pour la réunion d'aujourd'hui, quelques excuses sont parvenues à G. Maurer, A. Ehrismann et JM Tièche. Il est renoncé à leur lecture et on mentionne au nom de tous les excusés les fédérations Oiseaux d'agrément Suisse, Pigeons de race Suisse et Christian Lengacher, président de l'Association des juges. Il est en vacances de ski avec sa famille.

Les noms de tous les excusés figurent dans le procès-verbal qui sera publié sur Internet.

Divisions faïtières

Oiseaux d'agrément Suisse, Stefan Kocher
Pigeons de race Suisse, Christoph Übersax
Comité de Volailles de race Suisse, Christian Lengacher

Membres d'honneur

Hansruedi Bigler
Hanspeter Blättler
Willi Burkhart
Markus Fuchs
Ursula Götz
Daniel Grossenbacher
Rösli Karpf
Reto Oesch
Manuel Strasser

Fédérations cantonales

Imboden Heinrich, préposé Fédération cantonale valaisanne
Dominik Iten, préposé Fédération cantonale zougnoise
Peter Römer, Président Petits animaux Schaffhouse KTSH
Armin Wyss, Président Petits animaux des deux Appenzell
Christine Kämpf, canton de Vaud
Lukas Meister, Président Petits animaux Berne-Jura
Patrick Sandmeier, Président Fédération cantonale genevoise
Wendelin Theiler, Président Fédération cantonale schwyzoise
Linus Jege, préposé Fédération cantonale argovienne

JM Tièche remercie Michel Bovet pour la traduction simultanée de la réunion d'aujourd'hui et le rédacteur Fabian Schenkel pour le compte-rendu dans la Tierwelt.

Aucune demande de modification ou d'adjonction à l'ordre du jour n'est présentée par l'assemblée. Il est donc considéré comme adopté.

1. Présences et élections des scrutateurs

Comme scrutateurs sont proposés et élus à l'unanimité Michi Angehrn, Reto Stucki et Severin von Arx. JM Tièche demande aux scrutateurs de compter les cartes de vote et le nombre de personnes. Il prie les scrutateurs d'exercer l'attention nécessaire. Selon le décompte des scrutateurs, 62 personnes avec un total de 69 cartes de vote sont présentes, plus 2 hôtes et 7 membres du comité. La majorité absolue est de 35 voix.

2. Procès-verbal de la CPP du 2 février 2019

Le procès-verbal de la Conférence des présidents et des préposés du 2 février 2019 à Geuensee a été publié dans la Tierwelt N° 9 du 28 mars 2019 en allemand et en français. Selon les dispositions des procès-verbaux de l'AD, dans le délai prévu de quatre semaines après la publication, aucune objection n'est parvenue au président. Le procès-verbal est donc considéré comme accepté. JM Tièche remercie sa rédactrice Gabi Maurer et Michel Bovet pour la traduction.

3. Domaine des expositions

a) Nationale 2020, Winterthour

HU Zahnd complète les informations détaillées de la matinée données par le président du CO, Urs Weiss : les exposants doivent être des éleveurs de volailles figurant dans la statistique de Petits animaux Suisse. Le délai d'inscription doit être strictement respecté. L'objectif minimal est un effectif de 2500 sujets. Il serait beau qu'une exposition de 3000 sujets puisse être présentée aux visiteurs. Il y a assez de place. Lors de l'AD de Delémont, le règlement d'exposition sera adopté. Prière de payer les finances d'inscription par E-Banking. Pour la première lors d'une Nationale, un jugement des œufs sera offert. Les œufs de poules seront inscrits en lot de 10 œufs et 5 œufs pour les grandes volailles. Les critères de jugement peuvent être lus dans le standard.

4. Domaine de la formation

B. Schoch, président de la commission de formation, informe sur l'examen d'admission des juges du 11 janvier 2020. Les 5 candidats ont tous réussi. Il s'agit de : Lorenz Kleeb, Heinz Mathys, Markus Grütter, Marvin Häfliger et Reto Giacometti. La formation de 3 ans commence le 8 février 2020.

De plus, B. Schoch informe sur le programme de la Journée des éleveurs et des préposés du 2 mai à Herzogenbuchsee. Il y aura entre autres une visite de la Maison UFA et différents exposés seront présentés sur des sujets comme : la sécurité qualitative, les contrôles des matières premières, les sources de protéines, l'aliment et l'assortiment.

JM Tièche remercie B. Schoch et son équipe de leur grand travail. Un cours de base se déroule actuellement à Volketswil. Un cours d'éleveurs est annoncé en Suisse romande et un cours bilingue sur les gallinacés aura lieu probablement cet automne.

5. Assemblée des délégués 2020

a) Informations générales

L'assemblée des délégués de Volailles de race Suisse a lieu le samedi 13 juin à Courtemelon, près de Delémont. Des informations plus précises sur le lieu de réunion et le début de l'assemblée seront envoyées aux délégués avec la convocation à l'assemblée. Attention, cette année pour la première fois les assemblées des divisions et celle de Petits animaux Suisse auront lieu le même jour.

b) Propositions (selon les statuts art.8 al.3)

Selon les statuts, les propositions à l'attention de l'assemblée des délégués doivent être adressées par écrit au président, fondées, le 31 décembre de l'année précédente au plus tard.

Du comité, il y a le règlement révisé pour la formation et le perfectionnement. Il a été envoyé avec l'invitation à la réunion de ce jour.

U. Weiss, président du Pékin Club Suisse, demande la parole. Il trouve qu'il ne devrait pas avoir de chiffres fixes dans le règlement, mais que le nombre de participants prévu pour un cours devrait être précédé de la mention "environ". Ainsi le comité et la commission de formation seraient plus flexibles au moment de la décision d'organisation ou d'annulation du cours.

H. Schürch donne raison à U. Weiss; la raison pour laquelle il en est ainsi pour le moment est le rapport coût-utilité, ce qui est confirmé par d'autres membres de la commission de formation. Le vote consultatif, avec deux voix contre, recommande l'approbation du règlement de formation par l'assemblée des délégués avec l'ajout d'U. Weiss, soit le terme "environ" avant le nombre minimum de participants au cours.

Il y a une proposition de Volailles de race Suisse au point Finances. P. Gütle a déjà abordé ce sujet lors de la dernière AD, soit une augmentation inéluctable de la cotisation de membre.

En raison du recul des rendements de la Tierwelt et parce que nous voulons être en mesure de continuer à maintenir et soutenir notre système de formation et ne pas trop augmenter la finance d'inscription des prochaines Nationales, nous nous voyons contraints d'adapter la cotisation de membre. Le comité propose une augmentation de 1.- à 5.- francs, selon le procès-verbal de sa réunion 07/2019, le 27 novembre 2019, pour les années 2020 et 2021.

Discussion :

M. Betschart pose une question de compréhension, car elle avait lu : une

augmentation de cotisation à CHF 5.- et 2 ans plus tard à CHF 10.-.

Réponse du président : oui, cela est la proposition du comité. Mais nous proposons tout d'abord une augmentation à CHF 5.- et ensuite il faudra de nouveau réévaluer la situation. Les délégués auront le dernier mot. La cotisation de membre est fixée chaque année par l'assemblée des délégués, selon les statuts, art. 9, al. 2^e.

M. Wyss propose de fixer plus haut la cotisation annuelle car le rendement de la TW va continuer à reculer dans le futur. Cela d'autant plus que les membres devraient pouvoir continuer à attendre les mêmes prestations de services de la part de la fédération. En raison des divers budgets des sociétés, dont l'adoption a lieu au printemps déjà, donc avant l'assemblée des délégués, des voix s'élèvent pour qu'une augmentation de la cotisation ne se fasse qu'en 2021.

A ce propos, F. Schenkel suggère encore d'augmenter le prix des bagues et de le fixer comme jadis à 70 centimes. Cela rapporterait bien davantage que CHF 4.- de plus par membre. Volailles de race Suisse a confié la fixation du prix des bagues à Petits animaux Suisse il y a quelques années. Le vote consultatif donne 45 voix favorables et 11 voix contre pour une recommandation à l'assemblée des délégués d'augmenter la cotisation de membre à CHF 5.- dès l'année 2021.

6. Membres et Europe

A. Ehrismann informe sur le prochain camp des jeunes sous la direction de Regula Wermuth à la maison de vacances Sackberg, dans le pays de Glaris, du 11 au 19 juillet.

Europe

Pour l'Exposition EE 2021 à Tulln, la fédération attend encore du présidium de l'EE une confirmation écrite des exigences vétérinaires pour savoir si la volaille suisse peut être exposée ou non.

7. Suggestions et vœux

U. Weiss s'adresse en tant que président de club à l'assemblée et loue les belles expositions présentées dans tout le pays. Il remercie de leur organisation et de leur déroulement. Avec ces expositions, c'est l'élevage des volailles de race qui vit. Il doit malheureusement blâmer des organisateurs qui présentent la volaille dans des boxes à lapins. Le principe de base veut que les boxes pour lapins soient pour les lapins et les boxes pour volailles pour la volaille.

8. Communications

Directives pour l'indemnisation des clubs d'éleveurs de volailles de race. Le comité propose de biffer le montant de base et de ne verser plus que CHF 300.- par club si la CPP, la JEP et l'AD sont fréquentées par celui-ci. De plus, le club recevra CHF 4.- par sujet pour autant que l'exposition du club se fasse dans le cadre de l'Exposition nationale de volailles. Sinon, le club ne recevra rien durant les années d'une Nationale. Dans les années intermédiaires, les clubs peuvent demander à la fédération CHF 2.- par sujet exposé lors de leur exposition de club.

Lors de chacune de ces expositions de club, il faut un minimum de 21 sujets exposés par 2 éleveurs au moins.

Le vote consultatif recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués l'approbation de cette proposition.

Avec cette nouvelle version, la fédération ne dépensera pas moins. Pour le comité, le développement et la pérennité des futures Nationales est la principale priorité et, avec les nouvelles subventions, tous les clubs de race devraient être motivés à organiser chaque année une exposition de club.

D'autres soutiens financiers sont obtenus par les expositions cantonales pour la volaille exposée. Par sujet CHF 1.- est ristourné pour autant que l'annonce avec les œufs de la fédération soit imprimée dans le catalogue.

Pour mémoire : Volailles de race Suisse soutient aussi les conférences, les cours d'élevage et de formation.

Si les conférenciers sont reconnus par Volailles de race Suisse (par exemple tous les juges avicoles) et que le nombre minimum de 12 personnes (8 en Romandie) est atteint, il n'est pas nécessaire de s'annoncer au préalable.

Pour remplir cette condition, il est recommandé de collaborer avec d'autres sociétés, un club ou une fédération cantonale. Il est toutefois nécessaire de remplir les formulaires suivants : formulaire de demande de subvention et liste des présences. Ils peuvent être téléchargés sur le site Internet de Petits animaux Suisse sous Volailles de race Suisse /Info service/ Kurse/Ausbildung. Ces deux formulaires sont envoyés ensuite au caissier P. Gütle avec un bulletin de versement ou un N° IBAN.

Enregistrement des bagues

Depuis le 1^{er} janvier, les bagues pour volaille sont enregistrées.

Il s'agit entre autres d'un souhait de diverses organisations comme l'OSAV, la Station ornithologique de Sempach ...

La fédération reçoit toujours plus de demandes relatives à des animaux trouvés ou dans le cadre d'enquêtes policières.

Si un préposé veut commander des bagues pour tous les membres de sa société, il serait bien qu'il établisse une liste des éleveurs avec les diamètres et le nombre de bagues correspondantes et qu'il la joigne à la commande. Il recevra alors sa livraison dans des sachets séparés, nominatifs.

Si un préposé ne commande qu'en son nom, sa responsabilité sera engagée. En cas de problèmes avec les autorités, c'est son nom qui sera pris en compte. Sauf s'il établit lui-même une liste avec noms et numéros de bagues à laquelle il pourra être fait référence si nécessaire.

La question est posée par l'assemblée de savoir dans quel cas l'adresse sera diffusée.

- Au vétérinaire cantonal et à la police et à des personnes autorisées et légitimées.

Les données sont soumises à la protection suisse des données. Les numéros des bagues pour pigeons sont accessibles publiquement. Chez Volailles de race Suisse, cela ne se fera que sur demande écrite et réponses de et aux autorités.

Communications des membres du comité

B. Schoch communique que les documents de cours de la commission de formation seront remis à l'avenir sur une clé USB avec le logo de Volailles de race Suisse. Une clé vide peut être achetée au prix de CHF 10.-.

HU Zahnd : La poule, volaille sous-estimée

Il présente le projet du Musée Allerheiligen à Schaffhouse. Le 21 juin, dans le cadre

de la journée des familles, Volailles de race Suisse pourra se présenter. Dans le plus grand cloître d'Europe du Nord, les différentes races pourront se présenter en live, comme dans une exposition de jeunes sujets. Cette exposition temporaire aura lieu du 29 mars au 27 septembre. Durant toute la durée de l'exposition, 3 races suisses seront dans la cour intérieure du musée.

9. Divers

W. Kocher, président du Brahma Club, recherche une possibilité d'association pour son exposition de club 2021. Le club des combattants recherche aussi une possibilité pour 2021. HU Zahnd indique que l'Exposition suisse des coqs 2021 aura lieu au Mysterypark d'Interlaken. Il y a assez de place pour que les clubs s'y joignent avec leur show.

U. Weiss présente brièvement son idée d'organiser en 2023/24 une exposition suisse des clubs avec les différents clubs de race. Pour cela, il recherche encore des clubs qui soutiennent son idée et collaborent à sa réalisation.

Pour terminer, JM Tièche remercie A. Ehrismann pour son soutien technique et M. Bovet pour sa traduction simultanée.

Le président invite à l'assemblée des délégués de Courtemelon et souhaite à tous une bonne santé et un bon retour.

Fin de la réunion : 14.45 heures

Procès-verbal :

Gabi Maurer

Trad. MB